

## ISPOFLEX S ECO



### DESCRIPTION

**ISPOFLEX S ECO** est un adhésif prêt-à-l'emploi, sans isocyanate et ni solvant, à haute résistance élastique qui ne dégage pas de substances nocives pour l'environnement ou la santé.

**ISPOFLEX S ECO** se distingue par sa protection de la santé et du faible impact environnemental certifié par l'ECOLABEL.

**ISPOFLEX S ECO** bénéficie d'un rapport d'évaluation d'aptitude du FCBA pour le collage de parquet selon la norme B 54-008: n° FCBA.IBC.342.371-ChD/SMa-n°2016.078.281 (chêne massif jusqu'à 16 x 140 mm).

### DOMAINES D'APPLICATION

Pour le collage pleine surface de parquet préfini multicouches (2 ou 3 couches), planchers de bois solides et d'ingénierie avec rainure et languette ainsi que panneaux de particules sur les chapes en ciment, chapes de réglage rapide, chapes anhydrite, bois préexistant, marbre, marbre et carrelage . Il vaut mieux l'utilisation des bois stables. Il est également adapté aux systèmes de chauffage par le sol.

### AVANTAGES

- Le produit est idéal pour le consommateur attentif aux questions écologiques et à la pollution dans l'habitation.
- Ne contient pas d'isocyanates, de COV, ne contient pas d'étain ou d'autres métaux lourds, ne contient pas de substances toxiques, nocives ou dangereuses pour l'environnement. Ne contient pas de solvant.
- Inodore.
- Facile à appliquer avec une excellente tenue des sillons.
- Faible viscosité et consistance lisse.
- Capacité de remplissage élevée.
- Adhésif élastique, réduit les bruits de pas.
- Adapté pour le chauffage au sol.
- Les résidus sur le plancher peuvent être facilement enlevés.
- Facile à enlever sur les mains.
- Aucun risque de danger.

### CERTIFICATIONS

- Swan Ecolabel: marque de qualité, de respect de l'environnement et de la santé, publié par le conseil nordique des ministres.
- Classé M1 : Très faible émission et sans odeur.
- Certifié DIN EN 14293 – CE Normative: pour les revêtements de sol en bois.
- Les émissions correspondent à la norme EC1 EMICODE.

## INFORMATION SUR L'ÉCOLABEL

**ISPOFLEX S ECO** est le premier adhésif de construction dans le monde qui a obtenu la certification environnementale SWAN ECOLABEL (Licence n°297 001, Février 2009). Il est le seul capable de respecter « les critères environnementaux pour des produits chimiques dans la construction ». Il a été présenté par Ecolabelling Nordic (Avril 2008) – organisme gouvernemental nord-européen qui certifie les produits en fonction de la qualité, la protection de l'environnement et la sécurité sanitaire.

## TRAITEMENT DES DECHETS

Les restes de colle doivent être éliminés en tant que déchets spéciaux non dangereux.

## RECYCLAGE DES EMBALLAGES

L'emballage en acier (seau et couvercle) doit être éliminé dans un centre de recyclage, en le déposant dans la collecte des déchets, ou de les livrer gratuitement à un point de collecte différenciée (gérée par les autorités locales).

Avant de déposer l'emballage, merci de vous assurer qu'il soit vide et sec, avec le minimum possible de résidu.

## DONNÉES TECHNIQUES

<b>Apparence</b>	Pâte thixotrope
<b>Couleur</b>	Chêne
<b>Nature chimique</b>	Polymère sylilé modifié (SMP)
<b>Mécanisme de polymérisation</b>	Durcissant à l'humidité
<b>Temps de séchage [min]</b> (23 ° C e 50 % u.r.)	65
<b>Résistance à la traction [N/mm<sup>2</sup>]</b> (ISO 37 DIN 53504)	1,9
<b>Résistance au cisaillement [N/mm<sup>2</sup>]</b> (Bois-bois ; DIN 14293)	2,2
<b>Résistance au cisaillement [N/mm<sup>2</sup>]</b> (Bois-béton ; DIN 14293)	1,8
<b>Fluage résistance [mm]</b> (DIN EN 1902)	0
<b>Température d'application [° C]</b>	De + 5 à + 40
<b>Temps de prise de la planche [h]</b>	1
<b>Praticabilité [h]</b>	12
<b>Propre à l'habitation [jours]</b>	2
<b>Ponçage [jours]</b>	2-3
<b>Température de fonctionnement [° C]</b>	De -10 à + 60
<b>Résistance à la température [° C]</b>	-40 / + 90, pour une courte période jusqu'à 120

## APPLICATION

### PRÉPARATION DE LA SURFACE

Conformément à la réglementation du secteur, le parquet doit être installé sur une surface propre, ferme, solide, compacte et non poussiéreuse sans traces de vernis, poudre, graisse ou huile, etc.

### Chapes en ciment

La chape doit être convenablement traitée et isolée du reste de la fondation de l'étage avec un pare-vapeur approprié avec une bordure haute sur le mur d'enceinte. Si nécessaire, frotter la chape et éliminer la poussière avec un aspirateur.

**Chapes anhydrite**

Après le balayage, éliminer la poussière avec un aspirateur.

**Plancher préexistant en céramique et marbre**

S'assurer que la surface est exempte de substances huileuses, de graisse ou de résidus de détergents acides ou basiques, dues au nettoyage. Si ce n'est pas le cas, un nettoyage approprié et un séchage délicat de la chape devraient être effectués avant l'installation du revêtement de sol parquet. Des essais d'adhérence sont fortement conseillés avant de procéder.

**Plancher en bois préexistant**

Après que la liaison du plancher en bois sur la chape a été vérifiée, entreprendre de poncer la surface du bois pour retirer la couche de verni ou polie et enlever soigneusement la poussière avec un aspirateur.

**CONDITIONS D'UTILISATION**

**Température ambiante**

S'applique à une température comprise entre 5° C et 40° C. La température optimale est entre 15° C et 25° C.

**Humidité ambiante**

S'applique au taux d'humidité entre 40 % et 80 %.

**Humidité de la chape**

Ciment. Teneur maximale autorisée = 2 % (1,7 % pour les planchers chauffés), mesurée par un hygromètre de carbure.

Teneur Maximum en anhydrite autorisé = 0,5 %

**INDICATION DE FINITION**

Appliquer l'adhésif avec une truelle bosselée, répartissant le produit uniformément afin d'obtenir un bon « mouillage » de la surface. Procéder à la pose de bois dans les 40 minutes.

Le produit ne doit pas être dilué.

**COUVERTURE**

De 0,9 à 1,4 Kg/m<sup>2</sup>, selon la condition superficielle du support.

**INSTALLATION DE PARQUETS BOIS**

Le parquet de bois doit être traité conformément à la réglementation du secteur. Positionner les éléments en bois en place avec la pression nécessaire pour assurer un bon contact entre le bois et la colle. Laissez une bordure d'environ 1 cm entre le parquet et le mur.

**NETTOYAGE d'équipements**

Lorsque la colle n'a toujours pas durci, la truelle peut être nettoyée à l'aide d'un chiffon ou d'un papier. Une fois qu'elle a durci, le nettoyage doit être effectué mécaniquement. Grâce à la formulation inoffensive et non toxique, tous les déchets de nettoyage peuvent être jetés dans l'écoulement normal.

**MESURES DE PROTECTION PERSONNELLE**

Eviter le contact avec la peau à l'aide de gants en latex, en caoutchouc ou en polyéthylène.

**EMBALLAGE**

Carton de 21 kg ; 3 sachets aluminium de 7 kg.



3, rue de Bitschhoffen 67350 LA WALCK – France

## STOCKAGE

Conservée dans son emballage d'origine et non ouvert à 25° C, le produit conserve ses propriétés pendant 9 mois. Éviter les zones humides et les températures au-dessus de 35° C.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les informations contenues dans cette fiche technique le sont au meilleur de notre connaissance, s'appuyant sur notre connaissance et expérience à ce jour et ne peuvent servir de garantie, en raison des différents matériaux présents sur le marché et le fait que les conditions d'utilisation ne sont pas sous notre contrôle direct et supervision. ISPO France, cependant, garantit une qualité de produit constante. ISPO France, a le droit de modifier ou de mettre à jour cette fiche technique selon les exigences. Les visiteurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version.